

Réf.: 83E/2019/4/11

(Veuillez indiquer cette référence en cas de réponse)

Syndicat d'initiative et d'intérêts locaux
Fetschenhof-Cents
c/o M. Carlo Zwank
1, rue du Père Brocquart
L-1280 Luxembourg

Luxembourg, le 01 MARS 2019

Concerne : Organisation d'une entrevue avec Karp-Kneip et l'Administration de l'Environnement


Monsieur,

Suite à notre entrevue du 25 janvier 2019, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe, pour votre information, deux lettres adressées à la société Karp-Kneip Constructions s.a. et à l'Administration de l'Environnement en vue de l'organisation d'une entrevue pour thématiser les nuisances, notamment olfactives, en provenance de l'entreprise Karp-Kneip.

Je vous informerai quand une date pour l'entrevue aura été fixée.

Veuillez croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre,



COPIE



Réf. : 083E-2018-0004-011

Karp-Kneip Construction S.A
Monsieur Christophe Thiry, Directeur
14, rue Michel Flammang
L-1524 Luxembourg

Luxembourg, le 19 FEV. 2019

Concerne: - Syndicat d'initiative et d'intérêts locaux Fetschenhof-Cents – doléances des habitants du Cents

Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs années, des habitants du quartier Cents se plaignent de manière récurrente des émissions de l'entreprise Karp-Kneip, sujet sur lequel le Délégué à l'environnement de la Ville de Luxembourg s'échange régulièrement avec l'Administration de l'Environnement. A l'occasion des dernières réclamations fin 2018, l'Administration de l'Environnement a ainsi renseigné sur les contrôles existants, le suivi des réclamations via les formulaires qui sont à envoyer à ladite administration pour faire part des nuisances, notamment olfactives, et la volonté de l'entreprise Karp-Kneip d'informer le public sur le fonctionnement de ses installations.

Partant, et au terme d'une entrevue avec le Syndicat d'initiative et d'intérêts locaux Fetschenhof-Cents le 25 janvier 2019, le collège échevinal souhaite lancer l'initiative d'un échange entre le Syndicat, l'Administration de l'Environnement, la Ville de Luxembourg et l'entreprise Karp-Kneip, dans l'intérêt d'une bonne cohabitation entre l'entreprise en question et son voisinage.

Je vous saurais donc gré de bien vouloir vous joindre à l'initiative de la Ville de Luxembourg. Le Délégué à l'environnement (Monsieur Pierre Schmitt, 4796-3217 / pschmitt@vdl.lu) se tient à votre disposition pour organiser une telle entrevue.

En espérant que la présente trouve un accueil favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre

Copie: - Syndicat d'initiative et d'intérêts locaux Fetschenhof-Cents (SIILFC)
- Administration de l'Environnement

COPIE



Réf. : 083E-2018-0004-011

Administration de l'Environnement
Monsieur Robert Schmit, Directeur
1, avenue du Rock'n'Roll
L-4361 Esch-sur-Alzette

Luxembourg, le 19 FEV. 2019

Concerne: - Syndicat d'initiative et d'intérêts locaux Fetschenhof-Cents – doléances des habitants du Cents

Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs années, des habitants du quartier Cents se plaignent de manière récurrente des émissions de l'entreprise Karp-Kneip, sujet sur lequel le Délégué à l'environnement de la Ville de Luxembourg s'échange régulièrement avec votre administration. A l'occasion des dernières réclamations fin 2018, votre administration a ainsi renseigné sur les contrôles existants, le suivi des réclamations via les formulaires qui sont à envoyer à votre adresse pour faire part des nuisances, notamment olfactives, et la volonté de l'entreprise Karp-Kneip d'informer le public sur le fonctionnement de ses installations.

Partant, et au terme d'une entrevue avec le Syndicat d'initiative et d'intérêts locaux Fetschenhof-Cents le 25 janvier 2019, le collège échevinal souhaite lancer l'initiative d'un échange entre le Syndicat, l'Administration de l'Environnement, la Ville de Luxembourg et l'entreprise Karp-Kneip, dans l'intérêt d'une bonne cohabitation entre l'entreprise en question et son voisinage.

Je vous saurais donc gré de bien vouloir vous joindre à l'initiative de la Ville de Luxembourg. Le Délégué à l'environnement (Monsieur Pierre Schmitt, 4796-3217 / pschmitt@vdl.lu) se tient à votre disposition pour organiser une telle entrevue.

En espérant que la présente trouve un accueil favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Bourgmestre

Copie: - Syndicat d'initiative et d'intérêts locaux Fetschenhof-Cents (SIILFC)
- Karp-Kneip Construction S.A